



SPADA DE CAEN

Structure de premier accueil des demandeurs d'asile - 7 rue du Docteur Roux - 14000 CAEN

La Spada pré-enregistre les demandeurs d'asile primo-arrivants (DA) auprès de la Préfecture, domicilie administrativement les demandeurs d'asile orientés par l'Ofii et assure un service de gestion de leur courrier depuis leur arrivée jusqu'à leur entrée en hébergement ou jusqu'à la fin de la procédure. Elle délivre, par ailleurs, une information et un accompagnement sur la procédure d'asile, facilite l'accès aux droits sociaux et oriente vers les services de santé, d'aide alimentaire et d'hébergement d'urgence de droit commun.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, elle accompagne les BPI domiciliés jusqu'à 6 mois après l'obtention de la protection internationale.

Public accueilli

Nombre de personnes suivies au 31/12/2019 (file active) : **936**

Composition familiale des ménages

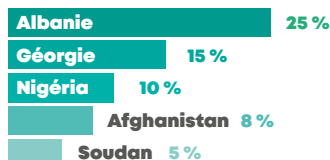


Répartition par procédure des nouveaux domiciliés

Procédures normales : **49 %**
 Procédures accélérées : **28 %**
 Procédures Dublin : **11 %**
 Demandes de réexamen : **4 %**

Pays d'origine des personnes entrées en 2019

Nombre de personnes accueillies en 2019 : **949**



Activités de la Spada

Nombre de personnes pré-enregistrées pour le guichet unique en 2019 : **1 733**

Nombre de nouvelles domiciliations réalisées en 2019 : **949**

Nombre de personnes accompagnées pour l'affiliation à l'Assurance maladie : **598**

Nombre de personnes aidées pour la constitution du dossier Ofpra : **675**

Nombre de personnes aidées dans les démarches auprès la CNDA : **313**

Nombre de personnes acheminées vers un hébergement du DNA : **222**

Nombre de BPI suivis au 31/12/2019 : **426**

Événements 2019

L'année 2019 a eu pour enjeu principal la mise en œuvre de la nouvelle prestation dédiée à l'accompagnement des bénéficiaires d'une protection internationale. Cette nouvelle prestation a permis de nous tourner vers de nouveaux partenaires et de mettre en place de nouveaux modes d'accompagnement. Elle nous a aussi permis de professionnaliser notre accompagnement pour un nouveau public et à ce nouveau public d'être mieux orienté dans leurs démarches d'insertion.